

transporté au monastère de Nantua, où il fut inhumé. Ce fait ne saurait être révoqué en doute. Les Annales de Saint-Bertin forment l'un des documents les plus sûrs comme les plus précieux de l'histoire du IX^e siècle; particulièrement la cinquième et dernière partie qui, embrassant, de l'an 860 à l'an 882, a été écrite par un contemporain, que l'on croit généralement être le célèbre Hincmard, archevêque de Reims (1).

Il ne saurait y avoir lieu de s'arrêter à ce qu'ont écrit quelques auteurs modernes, Paul Emile, Jean de Serres et du Tillet qui, égarés par une erreur de Sigebert, ont prétendu que Charles-le-Chauve était mort à Mantoue. On lit en effet dans la Chronique de Sigebert, qu'à son retour d'Italie, Charles-le-Chauve, mal *potionné* par le juif Sédéchias, mourut à Mantoue : *Mantuæ moritur* (2). Mantoue est au-delà de Pavie que Charles-le-Chauve ne dépassa point, et qu'il quitta pour se rendre à Tortone et de Tortone au

(1) Voir la Notice de M. Guizot sur les Annales de Saint-Bertin, p. 122.

(2) Ann. 877. Karolus imperator Romam secundo profectus, Bosoni, germano uxoris suæ, neptem suam, filiam Ludovici imperatoris, uxorem dedit et data ei Provincia, in regem cum coronavit, ut etiam regibus imperare videretur. Qui audiens fratruces suos Karlomanum et Karolum contra se exercitum adducere, pavore solutus reditum parat, et inter redeundum a quodam Sedechia Judæo male potionatus Mantuæ moritur. SIGEBERTI GEMBLACENSIS *Chronicon*.

Voir SIGEBERTI *omnia opera*, édit. Migne, 165. — L'événement est mal à propos placé en l'année 878 au lieu de 877.

Dom Bouquet, VII, 253, au lieu de *Mantuæ moritur*, écrit : *NANTUÆ moritur*; et en note il dit : *Male in edites, Mantuæ, non Nantua mortuus est Carolus, sed depositus, sepultusque ad septem annos; quibus exactis, ejus ossa, in Dionysianam Basilicam, procurante Gualtero Abbate, translata sunt.*

Mabillon s'exprime à peu près de même dans les Annales Bénédictines. I. XXXVII, n^o 99.